



Le portage salarial, tremplin vers la création, proposé par la société Self-Job en Charente et Charente-Maritime

mardi 11 novembre 2008, par [lpe](#)

Tester son projet d'entreprise tout en étant salarié et en bénéficiant d'un accompagnement administratif, c'est aussi une solution. Le portage salarial permet ainsi à de nombreux créateurs de ne pas se lancer seuls.



En Charente et Charente-Maritime, la société **Self Job**, dirigée par **Amélie et Bertrand LEROY**, propose des prestations de portage salarial dans le **domaine tertiaire**. Elle travaille avec de nombreux partenaires : consulaires, syndicats patronaux, réseaux d'accueil de créateurs... de façon à apporter à ses clients la meilleure réponse ; que le portage soit un passage pour accéder à la création d'entreprise ou une étape pour retrouver un emploi.

SELF JOB est basée à Linars en Charente, email : self-job@orange.fr

Pour en savoir plus : www.self-job.com

